

son héritier universel. La veuve a suivi de près son mari au tombeau, & les religieux étoient en droit de réunir l'usufruit à la propriété; mais le supérieur, instruit que le défunt laissoit des neveux indigens nés d'une de ses sœurs qui étoit pauvre, a cru devoir ne point accepter ce riche héritage: il en a fait la renonciation entre les mains d'un notaire public, & il a écrit à Rome pour obtenir l'approbation du Saint-Siège, sans laquelle elle ne seroit pas valable. Cet acte de désintéressement & de délicatesse n'a besoin que d'être présenté, & porte avec lui son éloge; il seroit bien difficile d'en trouver de cette nature chez ceux qui déclament sans cesse contre la prétendue cupidité & les possessions des religieux.

## A L L E M A G N E.

VIENNE (le 15 Février.) S'il en faut croire plusieurs lettres particulières, l'Empereur ne fera de retour que vers la fin du mois prochain. — Les régimens François Toscane & Prince Albert ont eu ordre, dit-on, de rentrer dans leurs anciens quartiers en Bohême. — En conséquence des dépêches reçues de S. M, le conseil de guerre doit enjoindre aux troupes réunies en Hongrie de se séparer incessamment & de retourner aux postes qu'elles ont occupés ci-devant: toutes ces dispositions, ajoutent nos politiques, n'annoncent rien moins qu'une rupture pour le printems prochain.

Une